

**RESERVATION DES SALLES COMMUNALES**

**IMPRIMÉ À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT SIGNÉ PAR L'ORGANISATEUR AU MOINS 3 MOIS AVANT LA MANIFESTATION .  
POUR TOUTE RÉSERVATION ANNULÉE MOINS DE 3 MOIS AVANT LA MANIFESTATION, UNE CAUTION DE 150 € SERA ENCAISSÉE.**

- SALLE RETENUE :  Salle culturelle "Frédéric CHOPIN" (250 m²)  
 Extension de la salle culturelle (150 m²)  
 Bar (Hall) de la salle culturelle (50 m²)

- Options : -  avec gradins  sans gradins  
 -  avec salle traiteur  sans salle traiteur  
 - cloison mobile :  ouverte  semi ouverte  fermée  
 -  avec rideaux de scène  sans rideaux de scène  
 - mise en service du limiteur de son (orchestre, sono, ...) :  oui  non  
 - utilisation des frigos : du bar  oui  non / de la salle traiteur :  oui  non

MOTIF :  avec entrées payantes :  oui  non

DATE :

HORAIRES D'OCCUPATION : **Merçi de respecter impérativement les jours et heures de réservation (conformes au règlement municipal) voir au dos**

du  à  H   
 au  à  H

**POUR LES ASSOCIATIONS :**

Nom de l'association   
 Nom et adresse du responsable :   
  
 N° de téléphone :

**POUR LES PARTICULIERS :**

Nom et adresse de la personne :   
  
 N° de téléphone :

**PRIX DE LA LOCATION**

Salle principale.....   
 Salle traiteur.....   
 Chauffage.....   
 Podium ( éléments).....   
 Forfait ménage.....   
 Divers (vaisselle,.....).....

TOTAL

Caution : 300 €

Caution ménage pour les associations uniquement :

100 € (si 1 salle) ou  200 € (si 2 salles)

**Cautions à déposer impérativement avant la remise des clés**

VU pour accord,  
(cachet de la mairie)

*Je soussigné, m'engage à respecter le règlement et me déclare responsable du bon déroulement de la manifestation pour laquelle j'ai réservé la salle, de même que du bon état de celle-ci à la fin de cette manifestation.*

Fait à Bécon-les-Granits, le

(Signature)

---

**OBSERVATIONS :** - ETAT DES LIEUX : - Avant utilisation le :

- Après utilisation le :

**AUTRE :**